



**Valérie Létard**  
**Secrétaire d'Etat à la solidarité**

**NOTE AUX REDACTIONS**

**100% des programmes télévisés devront bénéficier du sous-titrage en 2010**

Conformément à la loi du 11 février 2005 et aux annonces faites en conséquence lors de la Conférence Nationale du Handicap du 10 juin dernier, 100% des programmes télévisés devront bénéficier du sous-titrage en 2010.

Désireuse de mesurer les atouts et les spécificités du sous-titrage, et d'échanger avec les professionnels de ce secteur en plein développement, Valérie Létard a proposé à Jérémie Boroy, président de l'UNISDA (Union nationale pour l'insertion sociale des déficients auditifs), de visiter jeudi 3 juillet de 12h00 à 13h15 l'entreprise Red Bee Média au 1 bld Victor, 75015 Paris.

Red Bee Média comprend 2 caractéristiques majeures :

- Red Bee Media a développé, en 2000, **un procédé de création de sous-titres utilisant la reconnaissance vocale** qui permet aux téléspectateurs sourds et malentendants, soit 10% de la population, de suivre les émissions télévisés. Red Bee Media s'occupe notamment du sous titrage des journaux télévisés de M6, LCP/AN et BFM.
- Par sa présence à Londres et à Paris, qui sera prochainement renforcée par l'ouverture de ses filiales à Madrid et Berlin, Red Bee Media est dotée d'une **solide dimension européenne** qui illustre le souhait de la France de **faire des métiers de la solidarité un vivier d'emplois européens tourné vers l'avenir.**

Valérie Létard et Jérémie Boroy se rendront ensuite dans le café «L'héliport», 10 boulevard Victor, Paris 15<sup>ème</sup>, pour constater la mise en place progressive de l'accessibilité des programmes télévisés dans les lieux publics.

Déroulé

- **12h15-12h45** : Rencontre et échange avec les sous titreurs vocaux de Red Bee Media,  
*Adresse : 1 boulevard Victor, Paris 15<sup>ème</sup>*

- **12h50-13h**: Démonstration technique du sous-titrage par reconnaissance vocale du JT de M6 en direct.

- **13h00-13h15** : Café « L'héliport »

*Adresse : 10 boulevard Victor, Paris 15<sup>ème</sup>*

**Accréditations obligatoires auprès du service de presse et communication**

**01 44 38 96 38**

[communication.valerie-letard@cab.travail.gouv.fr](mailto:communication.valerie-letard@cab.travail.gouv.fr)

tel : 01 44 38 96 38 // 01 44 38 97 04

fax : 01 44 96 96 45